MAIRIE D'ORLÉAT
4 rue de Fougères
63190 Orléat

Tél : 04 73 73 13 02
Fax : 04 73 73 10 32

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 16 Votants : 18

L'an deux mille vingt-trois le vingt-sept février, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 février 2023.

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Grégory COINTE, Sophie CARRE, Cédric DAUDUIT, Rémi CHABANAT, Stéphanie YVERNAULT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNER, Sylvette MARECHAL, Héloïse FERRIER.

Ont donné procuration : Richard PONCEPT à Sylvette MARECHAL
Nicole MARQUES à Cédric DAUDUIT

Absent : Cindy FOUR

Sylvette MARECHAL est désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION
Engagement du quart des dépenses
N°2023/02/19

Objet : Finances publiques : Subvention

- Vu la délibération en date du 23 janvier 2023 n°2023/01/01 relative à l'engagement du quart des dépenses

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il y aurait lieu d'ajouter l'achat et l'installation de cavurnes au cimetière comme suite :

Budget commune

- Compte 2116 : 3500 € Achat de cavurnes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- Approuve l'engagement du quart des dépenses comme ci-dessus,

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Fait à Orléat, le 27 février 2023

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT

MAIRIE DE ORLEAT 63 (Puy-de-Dôme) R.F.

AR Prefecture

063-216302653-20230227-20230219-DE
Reçu le 02/03/2023

AR Prefecture

063-216302653-20230227-20230219-DE
Reçu le 02/03/2023